

# WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 6 juin 2017

À l'attention des membres de la  
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert  
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert  
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

**Concerne** : demande d'un permis d'urbanisme pour construire trois maisons unifamiliales sur le terrain situé chaussée de Roodebeek, 350.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Premièrement, nous tenons à signaler que le terrain se situe en zone inondable d'aléa moyen, et que l'imperméabilisation de ces zones doit s'accompagner d'une réflexion approfondie au niveau de la gestion de l'eau. Pourtant, à la lecture du dossier, il nous semble que le demandeur a omis la demande d'une dérogation au chapitre 5 art. 16 du RRU concernant le dimensionnement des citernes. En effet, la citerne projetée est dimensionnée à 5400 litres alors que la norme est de 33 l par m<sup>2</sup> de surface imperméable soit 245,19 m<sup>2</sup> x 33 l = 8091,27 litres. De plus, aucune réutilisation de l'eau n'est prévue ce que nous trouvons dommage pour de nouvelles constructions.

Deuxièmement, nous trouvons le projet présenté encore trop dense. En effet, le terrain présentant une largeur réduite nous aurions plutôt envisagé la construction de deux maisons unifamiliales au lieu de trois. De plus, les maisons sont décrites comme R+1+toit mais elles s'étaleront pourtant sur 4 niveaux et la façade à rue donnera l'impression d'un R+2+toit.

En outre, le projet prévoit quatre chambres par logement contre trois dans le projet précédent ce qui augmente encore la densité du projet. De plus, cette quatrième chambre est rendue "habitable" par la création de grandes lucarnes qui avaient déjà été remise en question lors de la précédente Commission de Concertation.

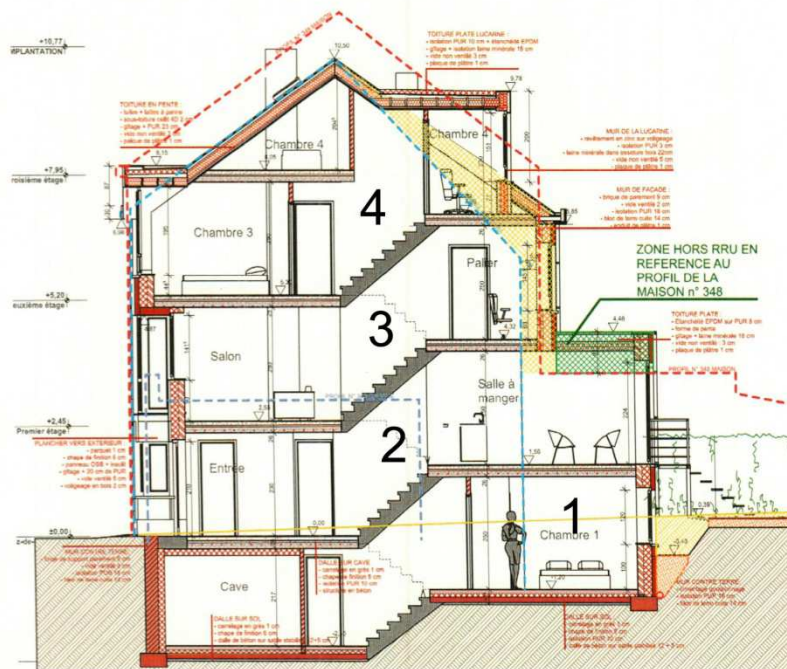
Nous souhaitons être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,  
Coordinateur.

# WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Annexe :



Coupe A

